



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 30 janvier 2012

L'an deux mil douze, le lundi 30 janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, M. Simonnet, Mmes Jarrousse, Courtemanche, MM. Regnault (*à partir de la question n°5 : « Débat d'Orientations Budgétaires »*), Girard, Sauzeau, Mme Bureaux, M. Langer, Mmes Jiguet, Gailly, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

Mme Deschamps avait donné pouvoir à M. Le Gallo
M. Regnault avait donné pouvoir à Mme Martin (*jusqu'à la question n°5 : « Débat d'Orientations Budgétaires »*)
M. Follet avait donné pouvoir à M. Rabier
M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Girard

Absent excusé non représenté :

M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la prise en compte de la remarque de Monsieur Durand relative à la présentation par la Gendarmerie du dispositif de la « Participation Citoyenne », à savoir la non prise en compte de celle-ci du fait qu'elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 15 décembre 2011 à 17h00 : 1^{ère} réunion du Conseil de Communauté pour l'installation du Conseil Communautaire, l'élection du Président et des Vice Présidents, le choix de la fiscalité professionnelle unique et la durée de lissage des taux ;

Le 15 décembre 2011 à 20 h 30 : Commission Environnement et Développement Durable pour l'élaboration de la charte environnement, et point sur l'avancement « zéro pesticide » et du projet de ruches municipales ;

Le 20 décembre 2012 à 14 h 00 : Commission d'ouverture des plis suite à consultation, et examen des candidatures pour les travaux de viabilisation sur la Z.A.C. des Tertres et pour la commercialisation de 30 lots à bâtir ;

Le 4 janvier 2012 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 6 janvier 2012 à 18 h 00 : Remise des prix des décorations de Noël pour les quartiers des Papejets, du Centre Ville, de la Haute Croix et de La Nivelle ;

Le 7 janvier 2012 à 15 h 00 : Remise des prix des décorations de Noël pour le quartier des Potières ;

Le 9 janvier 2012 à 10 h 30 : Cellule de veille du C.I.S.P.D. (Madame Martin) ;

Le 9 janvier 2012 à 14 h 00 : Commission Electorale (Madame Martin) ;

Le 9 janvier 2012 à 17 h 30 : Vœux au personnel communal (Madame Martin) ;

Le 10 janvier 2012 à 14h00: Commission d'attribution relative à l'analyse des offres concernant les travaux de viabilisation de la Z.A.C. des Tertres – Tranche A et choix du commercialisateur, du lot Espaces Verts, et demande de négociation pour le lot voirie et éclairage ;

Le 10 janvier 2012 à 17 h 30 : Commission Scolaire pour faire le point sur les effectifs scolaires 2012/2013 et pour présenter le projet zéro pesticide ;

Le 11 janvier 2012 à 20 h 00 : Réunion maison de santé avec les professionnels avec l'ARS afin de faire le point sur l'avancée du projet ;

Le 12 janvier 2012 à 20 h 30 : Commission Environnement et Développement Durable ;

Le 13 janvier 2012 à 10 h 30 : Comité Technique Paritaire : point sur la campagne d'évaluation, le Plan de formation et l'examen de modifications dans l'organisation des services ;

Le 14 janvier 2012 à 10 h 30 : Conseil Municipal des Enfants ;

Le 16 janvier 2012 à 19h00 : Commission de marché pour faire le point sur le bilan de l'année 2011 et sur les propositions d'animations pour 2012 ;

Le 17 janvier 2012 à 14h00 : Commission d'attribution pour les travaux de viabilisation et d'aménagement de la Z.A.C. des Tertres, lots 1 et 3 ;

Le 19 janvier à 18 h 30 : Conseil Communautaire pour la désignation des représentants au sein des syndicats intercommunaux, transfert du personnel des RAM et mise à disposition de personnel de la Commune de Meung-sur-Loire.

Le 21 janvier 2012 à 17h00 : Remise de la médaille jeunesse et sport à Mr Guy Ollivier ;

Le 23 janvier 2012 à 20h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 30 janvier 2012 ;

Le 23 janvier 2012 à 20h30 : Réunion avec les médecins ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

Madame le Maire procède à l'installation de Madame Marie-Christine Gailly, Conseillère Municipale, en remplacement de Madame Corinne Honoré, démissionnaire.

Désignation au sein des Commissions Municipales, des Syndicats et de divers organismes communaux et intercommunaux.

Suite à la démission de Madame Corinne Honoré et à l'installation de Madame Marie-Christine Gailly, l'Assemblée, à l'unanimité (4 abstentions relevées), procède à la désignation de représentants au sein des commissions municipales et organismes divers, comme suit :

- Commission « Affaires Scolaires » : M. Laurent SIMONNET
- Comité de Jumelage Meung/Lymm : Mme Marie-Christine GAILLY
- Comité de Jumelage Meung/Gundelfingen : Mme Marie-Christine GAILLY
- Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Publique « Le Champgarnier » :
Mme Marie-Christine GAILLY
- Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite Publique « Le Champgarnier » :
Mme Marie-Christine GAILLY
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) :
M. Laurent SIMONNET
- Association pour le Développement des Actions de Préventions Intercommunales Chaingy, Saint-Ay Meung-sur-Loire (A.D.A.P.I.) : M. Laurent SIMONNET
- Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire en tant que suppléant : M. Laurent SIMONNET
- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : Mme DESCHAMPS
- Conseil d'Administration de l'A.A.D.P.A. : Mme Pauline MARTIN

Compte rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, du 10 octobre au 14 décembre 2011.

Débat d'Orientations Budgétaires.

Chaque année, conformément à la réglementation, un débat a eu lieu au sein du Conseil Municipal pour fixer les orientations budgétaires du nouvel exercice. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Ainsi, le contexte de la préparation budget primitif 2012, contraint par la situation économique nationale et internationale, incitera à la prudence et à privilégier le programme d'équipement, en le recentrant sur les actions d'aménagement et sur la viabilisation et la commercialisation du quartier des Tertres.

Le projet de budget primitif 2012 qui sera présenté au vote dans le courant du mois de mars prochain se présentera sous le signe de la plus grande rigueur, puisqu'il s'agit de contenir les coûts, pour permettre de continuer à investir, tout en prenant en compte les incidences liées aux baisses des dotations et subventions annoncées, sans pour autant proposer de modifier les taux d'imposition communaux.

Ce projet de budget s'inscrit par ailleurs pour la première année dans le cadre de l'intégration de la commune au sein de la communauté de communes du Val des Mauves.

L'évolution des charges à caractère général devra être contrainte. Les charges de personnel calculées sur la base des montants de l'exercice précédent devront autant que faire se peut être contenues.

La subvention au C.C.A.S prendra en compte la gestion de toujours plus de situations sociales rendues difficiles par le contexte de crise.

En matière d'investissement, la priorité sera donnée notamment aux interventions sur le site de la future Maison de Santé, l'aide à l'installation de jeunes médecins, le secteur Coutelet (ex-garage de la RN 152), le réaménagement de la place du Martroi, la poursuite de la signalétique des travaux d'accessibilité et les travaux d'amélioration du centre de loisirs. Une attention particulière sera apportée en termes de sécurité sur le carrefour rue de Châteaudun. Dans le même esprit, une étude sera menée sur la mise en place de pistes cyclables pour assurer la liaison avec le futur collège.

Il sera nécessaire d'envisager une hausse des tarifs du service de l'eau et du service de l'assainissement afin de pouvoir faire face au coût de fonctionnement du service et à la poursuite des programmes d'investissement.

Quant au projet de budget de la Z.A.C. des Tertres, l'année 2012 verra la réalisation de la première tranche de travaux de viabilisation (voirie, éclairage, espaces verts). Le choix des entreprises interviendra d'ici fin janvier. La commercialisation de 30 lots à bâtir sera effectuée en parallèle. Une avance du budget principal sera envisagée. Il ne sera pas fait recours à un nouvel emprunt.

Services de l'Eau et de l'Assainissement : demande d'admissions en non-valeur.

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'admission en non valeur de créances non recouvrées au titre des Budgets du Service de l'Eau et du Service de l'Assainissement.

Recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la recette provenant du produit des amendes de police relative à la sécurité routière qui sera destinée au financement des divers travaux d'accessibilité et de modernisation de l'éclairage public.

Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2012 au profit de l'Association Musiques en Meung et de l'Office de Tourisme.

A l'unanimité, (les membres des Conseils d'Administration de chaque association ne prenant pas part au vote), l'Assemblée autorise le versement d'une avance sur les subventions qui seront votées lors du Conseil Municipal du mois de mars 2012, au profit de :

- l'Association Musiques en Meung pour un montant de 10 000 €,
- l'Office de Tourisme pour un montant de 20 000 €,

ces subventions permettant à ces Associations de faire face à leurs besoins de trésorerie.

Journées Gaston Couté 2012 : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Dans le cadre des journées Gaston Couté qui auront lieu en septembre 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Fonds d'Accompagnement Culturel des Communes : demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter du Conseil Général du Loiret une subvention aussi élevée que possible au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel des Communes, pour l'organisation du Spectacle de Louisa MAUER et le Quatuor Horizon « De Cris, de Cordes et d'Âmes... », le 24 mars 2012 à La Fabrique dans le cadre de « Elles au Centre ».

Approbation de la modification des statuts du SMIRTOM.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification des statuts du SMIRTOM adoptée lors du Comité Syndical du 21 septembre 2011, après prise en compte des remarques faites par les services de la Préfecture, portant sur les articles 1, 6, 7 et 9 des statuts.

Construction du collège, des abords et d'une salle polyvalente sur la Z.A.C. des Tertres : transferts fonciers à intervenir entre la Commune et le Département.

Dans le cadre des transferts fonciers à intervenir entre la Commune et le Département, l'Assemblée approuve la cession au Conseil Général des parcelles cadastrées section ZN 38-39-40-41-42-43-44-45 pour partie, pour une superficie globale de 93 730 m², moyennant l'euro symbolique dont le Département serait dispensé de versement.

Communauté de Communes :

- approbation du nom de la Communauté de Communes.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur le changement de dénomination de la « Communauté de Communes Loire en Beauce » en « Communauté de Communes du Val des Mauves ».

- modification statutaire liée à l'urbanisme (article 4.2.3 : aménagement de l'espace communautaire).

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes, initiée par le Conseil Municipal de Saint-Ay, visant à modifier la formule « dès l'instant où l'État se désengagera de cette mission » par « dès l'instant où l'État ne mettra plus ses services à disposition des Communes de l'EPCI ».

- retrait de la délégation de gestion du R.A.M. par le C.C.A.S. en vue du transfert du personnel au profit de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

La Communauté de Communes ayant repris la compétence R.A.M., à l'unanimité, l'Assemblée valide le retrait de la délégation de gestion du R.A.M. communal par le C.C.A.S. en vue du transfert de son personnel en temps voulu, à savoir Madame Svetlana AMBLARD.

- signature d'une convention avec la Communauté de Communes pour l'engagement des dépenses.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes pour que cette dernière puisse procéder au remboursement des avances faites, depuis la 1^{er} janvier 2012 pour assurer le fonctionnement du R.A.M. de Meung-sur-Loire.

- signature d'une convention de mise à disposition de personnel auprès de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de mise à disposition du personnel administratif et technique de la Commune de Meung-sur-Loire qui assure le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Plan de récolement du Musée : approbation du procès verbal 2011.

Dans le cadre du plan de récolement adopté par le Conseil Municipal le 18 avril 2011, à l'unanimité, l'Assemblée approuve le procès verbal pour la campagne 2011.

Personnel Communal : mise en place d'un plan de formation.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la mise en place d'un plan de formation pour le personnel communal.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Le 31 janvier 2012 à 19h00 : Cérémonie des Vœux au Château
Le 2 février 2012 à 19h00 : Comité Syndical du Syndicat Mixte de Meung-sur-Loire/Beaugency
Le 3 février 2012 à 19h00 : réunion de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)
Le 6 février 2012 à 19h00 : Commission de Marché.
Le 6 février 2012 à 20h30 : Commission conjointe Culture et Communication.
Le 13 février 2012 à 14h30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Le 13 février à 18h30 : Commission Communication
Le 16 février 2012 à 18h30 : Conseil Communautaire
Le 24 février 2012 à 14h00 : Commission électorale
Le 5 mars 2012 à 20h30 : Commission des finances
Le 12 mars 2012 à 20h30 : Conseil Municipal
Le 19 mars 2012 à 14h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Le 26 mars 2012 à 18h00 et 18h15 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.
Le 26 mars 2012 à 18h45 et 19h15 : Comité du Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents.
Le 29 mars 2012 à 17h30 : Comité Syndical du SIVOM d'aménagement du Canton de Meung-sur-Loire.
Le 29 mars 2012 à 18h30 : Conseil Communautaire.
Le 31 mars 2012 le matin : Carnaval
Le 10 avril 2012 à 20h30 : Commission des finances
Le 16 avril 2012 à 14h00 : Commission électorale
Le 16 avril 2012 à 20h30 : Conseil Municipal (sous réserve)
Le 22 avril 2012 : élections Présidentielles
Le 6 mai 2012 : élections Présidentielles
Le 4 juin 2012 à 14h00 : Commission électorale
Le 10 juin 2012 : élections Législatives
Le 17 juin 2012 : élections Législatives
Le 1^{er} et 2 juin 2012 : Festicolor
Le 3 juin : Fête des mères

Madame le Maire fait le point également sur les sujets suivants :

- Le démarrage des travaux de la Z.A.C. des Tertres,
- Le démarrage des travaux de la Maison de Santé
- La démolition des bâtiments « Fauconnier ».

Affiché le : 07/02/12

Meung-sur-Loire, le 3 février 2012
Le Maire,
Pauline MARTIN

